

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1995)

Heft: 71

Rubrik: Page des associations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Garder le contact

Union Sportive Suisse de Paris

► PARMI NOS ASSOCIATIONS, certaines s'efforcent systématiquement de maintenir le lien avec leur anciens membres, et plus particulièrement avec ceux d'entre eux qui sont retournés en Suisse, n'étant ici que de passage. Tel est le cas notamment de l'Union Sportive Suisse de Paris (USS) qui, tous les trois ans, réunit à Paris ses anciens joueurs repartis au pays.

Quarante personnes avaient fait le déplacement le 15 octobre dernier, et un match amical a marqué l'événement. Ces retrouvailles triennales ont été malheureusement marquées, cette année 1994, par le souvenir du plus ancien joueur de l'USS encore en activité, Kurt Walter, disparu tragiquement en pleine force de l'âge. L'USS, on le sait, entretient deux équipes qui, tout au long de la saison, s'entraînent le samedi près de la Tour Eiffel et sillonnent le dimanche les stades de banlieue. Si, de l'avis du Président Martin Strelbel, les résultats furent moyens, la saison 1994 se termina néanmoins par deux victoires: celle de l'équipe Vétérans au tournoi de Sucy-en-Brie, et celle de l'équipe Fanion à celui des Ambassadeurs.



L'équipe Fanion, saison 1993/94, dans les couleurs de «Fromages Switzerland»

Si l'USS actuelle ne se consacre plus qu'au football, elle eut, dans le passé, des sections correspondant à différentes disciplines sportives, comme le tennis et surtout le handball à 11. Ceux de cette dernière section, sous l'impulsion de Frédéric Schenk, maintenant Lausannois, se sont effor-

cés de se retrouver, où qu'ils soient, et près de quarante d'entre eux se sont regroupés.

Les 9 et 10 septembre dernier, une bonne proportion de ces anciens était en Haute-Ajoie les hôtes de Jean Wetter, avec la coopération de Willy Wittwer. Cette année ils se rencontreront à l'initiative de leur «Groupe Winterthur»: René Giger, Rolf Holliger, Oskar Ullmann et Gustav Weder. «Vous souvenez-vous», disent les anciens du handball, dans un charmant papier qu'ils nous ont envoyé et que nos publions bien volontiers. ↗



Vous souvenez-vous ?

1950. US Suisse de Paris - Handball.

► «VOUS SOUVENEZ-VOUS des deux – à la fin même trois – équipes de handball à 11 jouant au sein de l'USS de Paris de 1948 à 1953? L'équipe Fanion a même été championne de l'Île-de-France, 2^{ème} division, en 1949/50, ce qui lui a permis d'accéder à la première division. C'était l'époque où la camaraderie se forgeait au restaurant «Le Chalet Suisse» et où les soirées «Fondue» étaient animées par des supporters tels que les regrettés Luis Mariano et Vico Toriani.

Cette fameuse section de l'USS de Paris – née après la seconde guerre mondiale, lorsque les barrières s'ouvrirent – recrutait ses membres parmi les jeunes Suisses qui décidaient de faire un stage à Paris pour perfectionner leurs connaissances en français, et parmi ceux qui travaillaient dans les divers services de la Légation de Suisse. Puis, leur stage ou séjour accompli, les

Le Havre

Le Havre n'est plus de grâce

► LORS DE LEUR DERNIÈRE RÉUNION, les membres du Cercle Suisse de Rouen ont signé une pétition destinée aux Autorités fédérales, et expriment leur profond regret de la décision prise de supprimer le poste de Consul de Suisse du Havre. Par sa présence, ont-ils ajouté, le Consul contribuait largement à maintenir le lien entre des associations souvent éloignées de plusieurs centaines de kilomètres les unes des autres. ↗

uns rentraient en Suisse, d'autres partaient plus loin à l'étranger. Leur séjour en France leur a souvent ouvert des portes accédant à des situations en vue dans l'économie, l'industrie ou l'administration.

La disparition de la section de handball de l'USS est due tout d'abord au tarissement de la source d'approvisionnement en joueurs suisses qui, soit n'obtenaient plus de permis de travail en France, soit choisissaient d'autres pays pour leur stage à l'étranger. Mais la raison – la plus importante sans doute – de cette disparition fut la naissance du handball à 7 en salle; l'USS n'a pas su ou n'a pas voulu faire ce pas, ne prévoyant pas que ce nouveau sport allait creuser la tombe du handball à 11.

Heureusement que le sens de la camaraderie d'antan est resté intact jusqu'à ce jour, et ceci grâce →

→ surtout à Rolf Holliger de Winterthur qui, dès 1980, prit l'initiative de «rassembler les moutons» sur la base d'une liste des joueurs détenue par Frédi Schenk de Lausanne, l'ancien capitaine et entraîneur. Trente noms ornent aujourd'hui encore la liste des anciens membres, dont certains sont d'ailleurs restés membres passifs de l'USS. Hélas, quelques-uns nous ont déjà quittés et d'autres ont été perdus de vue. Que ces derniers se manifestent si cet article leur tombe sous les yeux. Sur la base de cette liste, une première réunion eut lieu en 1980. En 1984, nous nous sommes rencontrés déjà en plus grand nombre à Aarau, puis à Meisterschwanden en 1987, à Soleure en 1990, à Lutry en 1991, à Evian-les-Bains en 1992, et enfin de nouveau à Meisterschwanden en 1993. En 1994, la joyeuse rencontre a eu lieu en Haute-Ajoie les 9 et 10 septembre.

Tous les anciens handballeurs souhaitent aux actuels sportifs de l'USS ou à ceux qui liront ces lignes autant de succès et d'heures de joie et de franche camaraderie qu'ils ont eues eux-mêmes grâce à l'USS, et forment le voeu qu'une nouvelle section de handball à 7 renaisse à Paris. Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Frédi Schenk, Ch. du Plan 2, CH-1092 Belmont-sur-Lausanne. Tél: 19 41 21 728 95 79.»

Voilà un exemple à creuser. Peut-être retrouverions-nous beaucoup d'amis si nous faisions comme ceux de l'USS. Regardez la solidarité de Zofingue, de Pro Ticino, ou de la Société Suisse de Gymnastique de Paris, qui recense près de trois cents anciens. Ils ne se perdent jamais de vue. Même à l'autre bout du monde. La boîte aux lettres du «Messager Suisse» existe. Écrivez-nous si vous voulez retrouver d'anciens amis qui le sont encore et qui le seront plus que jamais.

UASF

Trésorerie

→ LES LECTEURS DU «MESSAGER SUISSE» auront pris connaissance, dans les précédents numéros, de l'action entreprise par le Président de L'Union des Associations Suisses en France (UASF), Jean-Marie Borloz, et les membres de son bureau. Cette action appelle des moyens financiers appropriés. C'est pourquoi l'UASF insiste particulièrement auprès des Présidents et Trésoriers des associations membres sur l'importance que revêt le paiement de la cotisation 1995 dès à présent. Trop d'associations s'acquittant de cette obligation en fin d'année, cette pratique risque de se révéler préjudiciable aux efforts actuels. Par avance, le Président de l'UASF remercie les membres de leur compréhension.

En automne 1995 auront lieu les élections fédérales. Pour la première fois, les Suisses de l'étranger pourront participer par correspondance à l'élection du Conseil national. Plus les Suisses de l'étranger seront nombreux à s'inscrire pour voter, plus le poids politique de la Cinquième Suisse sera important. Nous reproduisons ci-contre le formulaire d'inscription.

→ **Voter par correspondance**, c'est simple. Il faut d'une part être inscrit auprès de la représentation consulaire de sa région. D'autre part, il faut remplir le formulaire d'inscription pour le droit de vote. Le formulaire peut être demandé à la représentation consulaire de sa région. Cette demande peut être faite par écrit : il n'est pas nécessaire de se déplacer. Une fois que le consulat a reçu le formulaire en question dûment rempli, il le transmet alors à la commune de vote du demandeur, qui prendra en compte l'inscription et enverra, par la poste, le matériel nécessaire au(x) votation(s) fédérale(s). Dernières indications : la prise en compte de l'inscription peut prendre un certain temps (de 1 à 3 mois en moyenne). Il ne faut pas non plus négliger les délais postaux : le matériel de vote parvient au moins 3 semaines avant la date des votations, il ne faut donc pas tarder à renvoyer les bulletins de vote, directement à la

commune où vous êtes inscrit(e). A savoir : certaines communes envoient une carte d'électeur à renvoyer avec le matériel. D'autres n'en envoient pas (comme à St Gall, par exemple) : ne jetez pas l'enveloppe dans laquelle vous avez reçu le matériel, il vous faudra la renvoyer avec vos bulletins de vote. Certains abonnés disent ne pas voter parce que le livret d'explication, joint au matériel de vote, est rédigé dans une langue qu'ils ne comprennent pas. Le Messager Suisse reçoit ce livret dans ses trois versions (allemand, français, italien). Il fournira donc volontiers copie du texte désiré à ceux qui en feront la demande, en échange d'un timbre à 4,40 FF destiné à couvrir les frais d'envoi.

Si vous désirez, en sus du «Messager Suisse», plus d'information sur chaque votation, vous pouvez aussi demander la cassette éditée par Radio Suisse Internationale avant

chaque vote. Elle est gratuite, il vous suffit de vous adresser à : R.S.I. Giacomettistr. 1. CH 3000 Berne 15.

→ **La nouvelle carte d'identité** peut désormais être obtenue de l'étranger. Vous pouvez soit remplir la demande directement à l'ambassade ou au consulat dont vous relevez, soit la demander par la poste. Dans ce dernier cas, vous devrez, avant de la renvoyer, faire légaliser votre demande par une autorité du pays de domicile. En outre, il faudra joindre une photopasseport de plus. La nouvelle carte d'identité coûte 35 frs.s. pour les plus de 15 ans, et elle est valable dix ans. Pour les enfants de moins de 15 ans, son prix est de 25 frs.s, et elle reste valable cinq ans. Le montant doit être versé d'avance à l'ambassade ou au consulat. L'ancienne carte d'identité reste bien sûr valable.